



RAPPORTS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 18 novembre 2022

**Commission
Attractivité, sport, culture,
tourisme, associations,
jeunesse, collèges**

**Commission Attractivité, sport, culture, tourisme, associations,
jeunesse, collèges**

N°	Direction – Service	Titre du rapport	Pagination
401	Direction de la lecture publique et de l'action culturelle	LECTURE PUBLIQUE ET ACTION CULTURELLE - Modification du règlement d'intervention dans le cadre de la future programmation 2023-2024- Catalogue Artistique Tadam	3

Direction de la lecture publique et de l'action culturelle

Réunion du 18 novembre 2022
N° 401

LECTURE PUBLIQUE ET ACTION CULTURELLE

Modification du règlement d'intervention dans le cadre de la future programmation 2023-2024- Catalogue Artistique Tadam

OBJET DE LA DEMANDE

• Rappel du contexte

Depuis le début des années 2010, le secteur des bibliothèques est en profonde mutation, cherchant à s'adapter aux nouvelles pratiques culturelles des citoyens, et ainsi, répondre aux nouveaux enjeux qui en découlent. Au-delà de leur mission historique de prêt, les bibliothèques sont désormais des lieux culturels vivants et inclusifs, où les usagers ne sont plus seulement emprunteurs, mais aussi spectateurs, acteurs, etc.

Le Département de Saône-et-Loire, par l'intermédiaire de la Direction des réseaux de lecture publique et de l'action culturelle (DLPAC), anime un réseau de 230 bibliothèques et points lecture répartis sur l'ensemble du territoire. Soucieux de faire rayonner la culture sur tout le territoire et notamment dans des secteurs géographiques où la bibliothèque est le seul équipement culturel, le Département a souhaité créer un nouveau dispositif d'aide à la programmation artistique dans les bibliothèques du Département, intitulé « Tadam ! ».

Ce dispositif contient trois volets :

- La diffusion d'un catalogue bi-annuel de 10 propositions artistiques dans le domaine du spectacle vivant, dont le format est adapté aux contraintes d'une bibliothèque. Le coût (prestation artistique + frais de déplacement) est compris entre 300 et 1 000 euros environ,
- Le versement d'une aide financière sous forme de subventions aux bénéficiaires à hauteur de 50 % du coût (le nombre de subventions maximum par bénéficiaire étant limité à 2 par an.),
- L'accompagnement de la DLPAC au montage du projet (aide à l'organisation globale de l'événement) pour les bibliothèques qui le souhaitent.

• Présentation de la demande

Après deux années de mises en œuvre, le dispositif « Tadam ! » a résolument trouvé son public. Malgré un lancement en pleine crise sanitaire, près de 26 bibliothèques et au moins 1300 spectateurs en ont bénéficié. Au total ce sont 28 spectacles qui ont été organisés sur tout le territoire pour un montant de subventions à hauteur de 12 000 €.

Suite à cette première mouture, le Département souhaite modifier le cadre de son intervention afin de faciliter les démarches pour les collectivités bénéficiaires et accorder plus de souplesse au dispositif. Aussi, L'aide financière prendra désormais la forme d'une facturation à hauteur de 50 % auprès de la compagnie choisie en lieu et place du versement d'une subvention de même montant à la collectivité bénéficiaire.

A la fin de chaque année civile, un rapport bilan sera proposé à la Commission permanente afin de faire état du nombre de spectacles organisés dans le cadre du dispositif, la cartographie des bibliothèques bénéficiaires et le montant total d'aides versées.

Le nouveau dispositif imposera également la gratuité des spectacles pour le grand public. En effet, la collectivité bénéficiaire ne pourra mettre en place une billetterie payante, conformément aux recommandations de la Loi Robert qui stipule un accès gratuit à la bibliothèque pour l'ensemble des habitants.

Enfin, le dispositif précisant un renouvellement des spectacles proposés tous les deux ans, un document joint en annexe au rapport présente la sélection des 14 propositions artistiques retenues pour le catalogue Tadam ! 2023-2024.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les crédits seront proposés au projet de budget primitif 2023 sur le programme intitulé « Lecture publique », l'opération « Animation du réseau des bibliothèques », l'article 6228.

Je vous demande de bien vouloir :

- approuver la modification du mode d'intervention départementale dans le cadre du dispositif « Tadam »,
- approuver les modalités de son application, telles que présentées dans le règlement en annexe,
- prendre acte du nouveau catalogue 2023-2024 présenté en annexe

Le Président,
André ACCARY

Département de Saône-et-Loire

DISPOSITIF TADAM !

Prise en charge partagée des programmations artistiques dans les bibliothèques

OBJECTIFS

En accompagnant les bibliothèques de Saône-et-Loire dans la création d'une programmation artistique sur leur territoire, le dispositif vise à :

- Favoriser le dynamisme culturel des bibliothèques sur tout le territoire
- Participer à la transformation des bibliothèques en tiers lieux culturels de proximité
- Diversifier les publics des bibliothèques
- Professionnaliser les équipes bénévoles et salariées
- Accompagner les projets culturels émergents des territoires
- Sensibiliser à la culture et au spectacle vivant
- Améliorer le cadre de vie des habitants

Bénéficiaires

Communes et intercommunalités ayant signé une convention « création ou développement d'une bibliothèque » avec le Département de Saône-et-Loire

CADRE GENERAL

Le Département proposera aux bénéficiaires un catalogue de spectacles, pour lesquels ils peuvent bénéficier d'une prise en charge partagée par le Département.

Sélection des spectacles :

Les spectacles seront sélectionnés pour une durée de deux ans, à compter de la date de diffusion du catalogue.

La sélection sera effectuée parmi les propositions artistiques suivantes :

- * les spectacles dont le Département a aidé la création
- * les spectacles de petite forme et/ou adaptables afin de pouvoir être diffusés dans tous types de lieux notamment ceux qui ne sont pas ou faiblement équipés techniquement (médiathèque, collèges, salles des fêtes, centres sociaux, etc..)
- * les spectacles destinés aux publics spécifiques (petite enfance, adolescents, personnes âgées),

Toutefois, une compagnie pourra être sélectionnée au regard de la qualité artistique des projets proposés et de leur capacité à être diffusés dans les équipements de lecture Publique du territoire.

A noter : Les compagnies sélectionnées pourront candidater sur les prochaines éditions à condition de proposer une nouvelle création.

Conditions d'éligibilité des bénéficiaires :

La demande de prise en charge partagée sera recevable par le Département en respectant les conditions suivantes :

- La bibliothèque est l'organisateur principal représenté par son élu. Aussi :
 - o les projets peuvent se faire en avec d'autres établissements (Ehpad, Education nationale...) uniquement s'il existe un partenariat entre la bibliothèque et l'équipement partenaire.
- Les bibliothèques n'ayant pas l'espace suffisant pour accueillir les spectacles peuvent investir d'autres espaces (salle des fêtes, local communal ou commune voisine...)
- Le bénéficiaire s'engage à tenir les conditions d'accueil du spectacle (mentionnées dans le catalogue)

Un comité de sélection interne à la DLPAC, sous la présidence du Conseiller départemental délégué à la Culture sera créé pour sélectionner les compagnies.

FINANCEMENT

Seuls les spectacles sont éligibles pour une prise en charge partagée par le Département.

Montant de prise en charge par le Département: 50% de la prestation artistique et des frais de déplacement

Nombre de spectacles : Deux représentations maximum par bibliothèque sur une année civile

A noter : La prise en charge est faite dans la limite du budget alloué à ce dispositif par le Département de Saône-et-Loire, en fonction de la nature des projets et de l'ordre d'arrivée des demandes. Dans un souci d'équilibre, elle veillera à tenir un juste équilibre de répartition des projets sur le territoire.

PROCEDURE

Retrait du dossier de demande prise en charge au minimum 3 mois avant la date de représentation.

Dossier à constituer pour la demande :

- Un devis de 50% du prix du spectacle et des frais de déplacements **à l'ordre du Département de Saône et Loire**
- Le Rib de la compagnie
- Une copie du Contrat de Cession signé entre la Collectivité et la Compagnie

Eléments à fournir :

Le paiement est versé sur demande de la compagnie, après service fait et production de pièces justificatives, dans la limite de 3 mois après la réalisation de l'événement :

- Facture de la prestation
- Bilan du projet

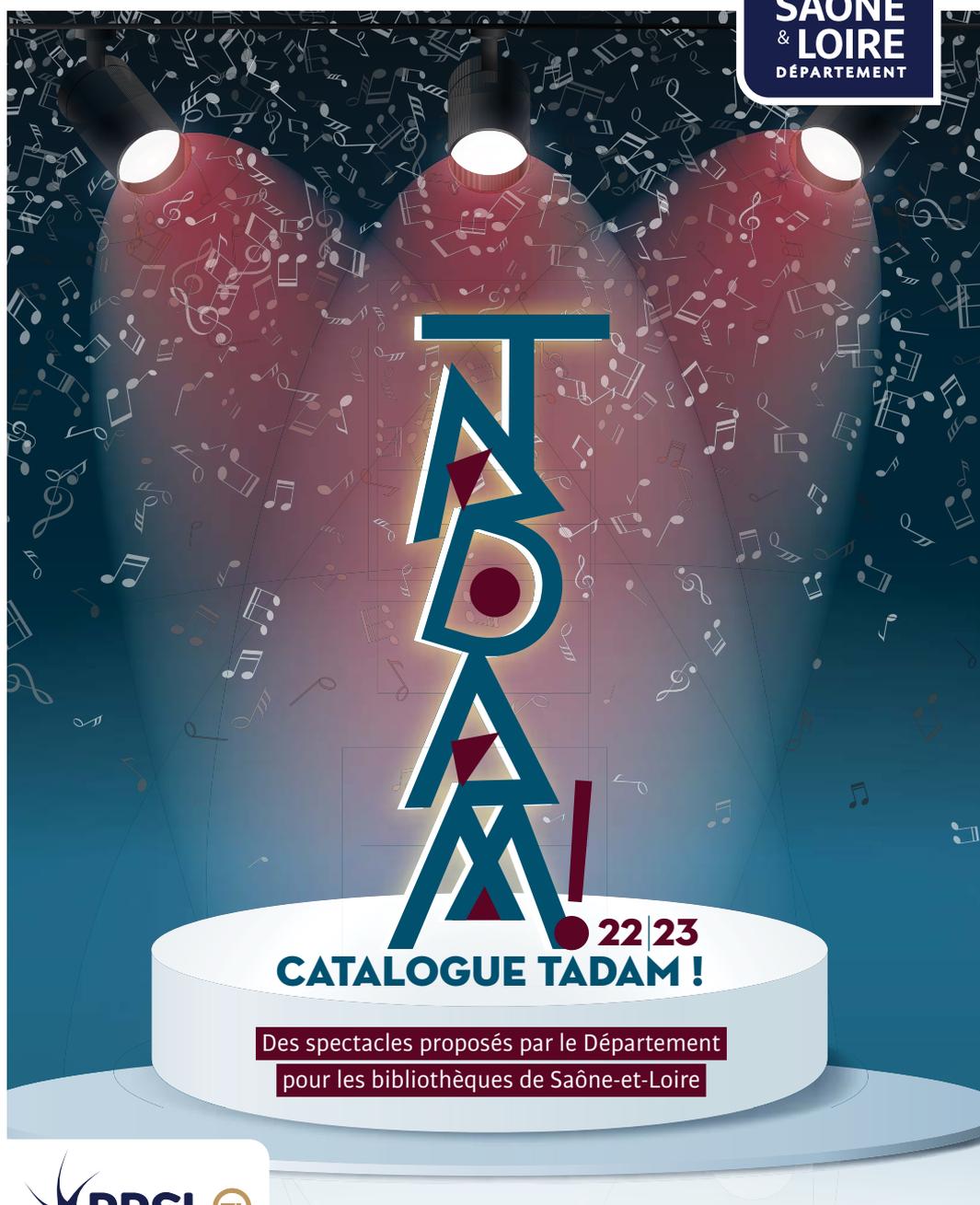
CONTACT

Bibliothèque de Saône-et-Loire (Direction de la lecture publique et de l'action culturelle)

Mail : drlp@saoneetloire71.fr

Tel : 03 85 20 55 71

POUR LA CULTURE
LE DÉPARTEMENT AGIT !



22|23
CATALOGUE TADAM !

Des spectacles proposés par le Département
pour les bibliothèques de Saône-et-Loire



saoneetloire71.fr    

SOMMAIRE

TADAM!

Mode d'emploi	P. 4/5
Cirque	
Même pas malle - SoLau & Cie	P. 6
Conte	
Des contes finement - La Minoterie	P. 7
Des nouvelles des Cent Nouvelles nouvelles - Mille et un chemins	P. 8
Un beau matin - Compagnie du Bazar au Terminus	P. 9
Théâtre	
La Chute (d'après La Chute d'Albert Camus) Théâtre de l'Accalmie	P. 10
Oui - Compagnie Superlune	P. 11
Danse	
Moissons - Compagnie LLE	P. 12
Musique	
En avant la musique ! - Les Dames de Lune	P. 13
À quoi tu joues ? - Collectif 36	P. 14
Histoires pressées - La Dieselle Compagnie	P. 15
Le violon et l'oiseau - Ensemble artifices	P. 16
L'Enfant derrière la fenêtre - Les Malice'yeuses	P. 17
Dispositif artistique	
On boira toute l'eau du ciel - La Méandre Compagnie	P. 18
Flic, Flac N'Flok - Entre chien et loup	P. 19



ÉDITO



Et si on rendait les choses plus simples pour les rendre plus accessibles ? Cette volonté que nous avons au Département de Saône-et-Loire fonctionne dans bon nombre de domaines et la culture n'y échappe pas !

Trop souvent reléguée comme une option, la culture joue pourtant un rôle majeur dans notre société. Elle éveille les consciences, ouvre les esprits sur le monde, suscite la curiosité et les échanges ; elle apporte ce petit plus qui fait réfléchir, grandir ou s'émerveiller, tout simplement.

Alors pour permettre aux Saône-et-Loiriens de bénéficier d'une activité culturelle au plus près de chez eux, le Département de Saône-et-Loire développe plusieurs actions de proximité en s'appuyant par exemple sur son réseau de bibliothèques. Lieu culturel de référence, la bibliothèque s'inscrit parfaitement dans les ambitions départementales. Regroupées dans un réseau dynamique porté par la Bibliothèque départementale de Saône-et-Loire, les bibliothèques bénéficient aujourd'hui du catalogue Tadam, une ressource complémentaire pour accueillir des compagnies professionnelles et proposer « à domicile » des spectacles de qualité.

Cirque, conte, théâtre, danse ou encore musique, le spectacle s'invite sous toutes les formes dans les bibliothèques du département de Saône-et-Loire ! Il ne vous reste plus qu'à choisir parmi les 14 créations de choix du catalogue Tadam 2022, et réserver, tout simplement...

À vous toutes et tous, acteurs et relais majeurs de l'animation culturelle en Saône-et-Loire, un grand merci !

André Accary

président du Département de Saône-et-Loire

Hervé Reynaud

conseiller délégué en charge de la culture



MODE D'EMPLOI



Vous souhaitez programmer des spectacles au sein de votre bibliothèque ?
Le Département de Saône-et-Loire vous présente des propositions artistiques disponibles en Saône-et-Loire.

Pour qui ?

Les bibliothèques partenaires de la **Bibliothèque départementale de Saône-et-Loire (BDSL)** qui souhaitent proposer un spectacle de qualité à leur public.

Pourquoi ?

Bénéficiez d'un soutien financier du Département de Saône-et-Loire en choisissant un spectacle du catalogue : une prise en charge de 50 % de la prestation artistique et des frais de déplacement versés à la compagnie artistique.

Combien ?

Deux représentations maximum par bénéficiaire sur une année civile.

Quand ?

Les spectacles de ce catalogue peuvent être programmés du **1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024**.

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

1. **Assurez-vous de la disponibilité des artistes** en prenant auprès d'eux une option sur la date retenue.
2. Faites la demande de retrait de dossier auprès de la BDSL **au minimum deux mois avant la date de représentation** : drlp@saoneetloire71.fr - 03 85 20 55 71.
3. Cette prise en charge est versée directement à la compagnie artistique, après service fait et production de pièces justificatives, dans la limite de deux mois après la réalisation de l'événement.

Exemple : vous programmez un spectacle le 5 avril 2023, le dossier est à déposer avant le 5 février 2023. La prise en charge est versée avant le 7 mai 2023 directement à la compagnie artistique, sous réserve de pièces justificatives.

À noter : les repas des artistes, l'éventuel hébergement et les droits d'auteurs du spectacle restent à charge de la structure organisatrice.

DROITS D'AUTEURS

- **Pour les spectacles musicaux**, les droits d'auteur sont à déclarer et à reverser à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) : clients.sacem.fr/autorisations



• **Pour les spectacles théâtraux**, les droits d'auteur sont à déclarer et à reverser à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) : www.sacd.fr/fr/producteur-de-spectacles-demander-une-autorisation
À noter : les droits d'auteur représentent entre 10 à 12 % de l'ensemble du coût de la prestation artistique. Leurs frais restent à la charge exclusive de la structure organisatrice.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Le projet sera recevable par la BDSL dans un **délaï de deux mois précédant la date de représentation** en respectant les conditions suivantes :

- La bibliothèque **reste l'organisateur principal** représenté par son élu.
- Le projet peut **être mis en œuvre en collaboration avec une autre structure** (Ehpad, école, centre de loisirs...) uniquement s'il existe un lien collaboratif entre elle et la bibliothèque.
- Les bibliothèques n'ayant pas l'espace suffisant pour accueillir les spectacles **peuvent occuper d'autres espaces** (salle des fêtes, local communal ou commune voisine...).
- Les spectacles **ne doivent pas être soumis à une billetterie payante.**
- Le projet est examiné selon l'ordre d'arrivée chronologique des demandes.
- La prise en charge est attribuée au regard de la diversité des esthétiques, de la pertinence de la répartition territoriale, dans la limite du budget départemental alloué à cette opération.

COMMENT ACCUEILLIR UN SPECTACLE ?

En tant qu'organisateur, vous vous engagez à accueillir les artistes dans une démarche professionnelle en respectant dans la mesure du possible, les conditions suivantes :

1. Fournir un lieu remplissant les conditions techniques préconisées par le spectacle choisi.
2. Prévoir sa mise à disposition selon les horaires et les besoins techniques convenus avec les artistes (loges, possibilité de faire le noir...).
3. Prévoir l'accueil des artistes dans les conditions convenues (repas, collation, rafraîchissement...).
4. Prévoir l'accueil du public et un éventuel moment de convivialité (pot, rencontres avec les artistes).
5. Impliquer les associations locales dans l'organisation.
6. Organiser une communication adéquate (presse, affiches, éditions municipales...) à l'échelle de la commune et des communes environnantes **sur laquelle sera intégré le logo du Département** (veillez à utiliser la dernière version téléchargeable ici : saoneetloire71.fr/charte-graphique)



MÊME PAS MALLE

SoLau & Cie

TADAM

Cirque



© Le Colombier des Arts



Les deux acrobates qui nous livrent leurs souvenirs d'enfance.

Dans le calme d'une chambre d'enfant, l'ennui pèse. L'ouverture d'une malle à jouets libère un monde imaginaire et éphémère. Entre les espiègleries et les chamailleries de deux personnages lunatiques, deux réalités s'affrontent : celle d'une fouguese enfant que jamais la fatigue n'arrête et celle d'un personnage joueur et malicieux, qui tente de parsemer la scène d'un peu de folie.



Jeune public à partir de 4 ans



DURÉE : 40 min

PRIX DE VENTE : 900 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES : 0,40 €/km depuis Le Creusot

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- 2 à 3 repas (aucun régime particulier)
- 1 nuit pour 2 personnes en chambre double (selon les horaires et le lieu)

ESPACE SCÉNIQUE : 7 m d'ouverture x 7 m de profondeur x 5 m de hauteur



CONTACT

Aude Talou, chargée de production

07 70 74 61 70 | solauetcie@gmail.com | solauetcie.wixsite.com/solauetcie

DES CONTES FINEMENT

La Minoterie

Conte

Finement choisis, trois contes valorisent des héros et héroïnes modestes et faibles qui rencontrent de grands dangers. De celles et ceux qui ont confiance en la vie et se sont armés de courage et d'une grande imagination pour se sortir, non sans humour parfois, de terribles situations ! Trois histoires anciennes pour soulager ce présent encombré aux perspectives incertaines.

Jeune public dès 5 ans



© Ville de Dijon

DURÉE : 30 min + 30 min d'échanges

PRIX DE VENTE : 800 € TTC

1 250 € TTC pour 2 représentations dans la même journée

FRAIS KILOMÉTRIQUES : 0,50 €/km depuis Dijon

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- 4 repas dont 1 sans fraise/kiwi/framboise, 1 sans œufs et 1 sans viande
- 1 nuit pour 4 personnes en chambres simples (selon les horaires et le lieu)

ESPACE SCÉNIQUE : 5 m d'ouverture x 3 m de profondeur

Possibilité de jouer en extérieur si espace protégé du bruit, du soleil...

CONTACT

Manon Sauvage, chargée de production

06 33 83 53 44 | m.sauvage@laminoterie-jeunepublic.com

laminoterie-jeunepublic.fr



DES NOUVELLES DES CENT NOUVELLES NOUVELLES

Mille et un chemins

TADAM

Conte

© Château de Germolles



Les contes cocasses, drôles et grivois !



Les Cent Nouvelles nouvelles sont un recueil de textes brefs joyeux, drôles, coquins et même grivois, qui alignent les postures moqueuses envers les femmes, les hommes et les religieux. Inspirées par le *Décameron* de Boccace, *Les Cent nouvelles nouvelles* inaugurent un genre littéraire inédit qui connaîtra de magnifiques développements à venir : la Nouvelle.

Tout public à partir de 16 ans



DURÉE : 1h10

PRIX DE VENTE : 450 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES :

0,631 €/km depuis

Chalon-sur-Saône

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

• 1 à 2 repas

ESPACE SCÉNIQUE :

4 m d'ouverture x 3 m
de profondeur



CONTACT

Françoise Guisnet, chargée de production

06 08 32 75 51 | milleetunchemins@gmail.com | 1001chemins.fr

UN BEAU MATIN

Compagnie du Bazar au Terminus

Conte



Les histoires chantées et racontées avec de petits instruments.

© Yan Mauxion

Une voix, une harpe, une famille d'accordéons, et voilà petits et grands embarqués en douceur dans de drôles d'histoires racontées, jouées et chantées. Un univers malicieux et poétique, des jeux de doigts, des chansons, des comptines... À la fin de ce spectacle solo, une seule envie : que résonnent encore et longtemps, quelques notes, quelques mots...

Conçu et interprété par Florian Genilleau ; Béatrice Maillet, Guy Prunier et Marie Genilleau, regards extérieurs

Très jeune public dès 6 mois

DURÉE : 30 min

PRIX DE VENTE : 500 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES : 230 €

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

• 1 repas végétarien

ESPACE SCÉNIQUE : espace scénique modulable en fonction du lieu. Spectacle complètement autonome

CONTACT

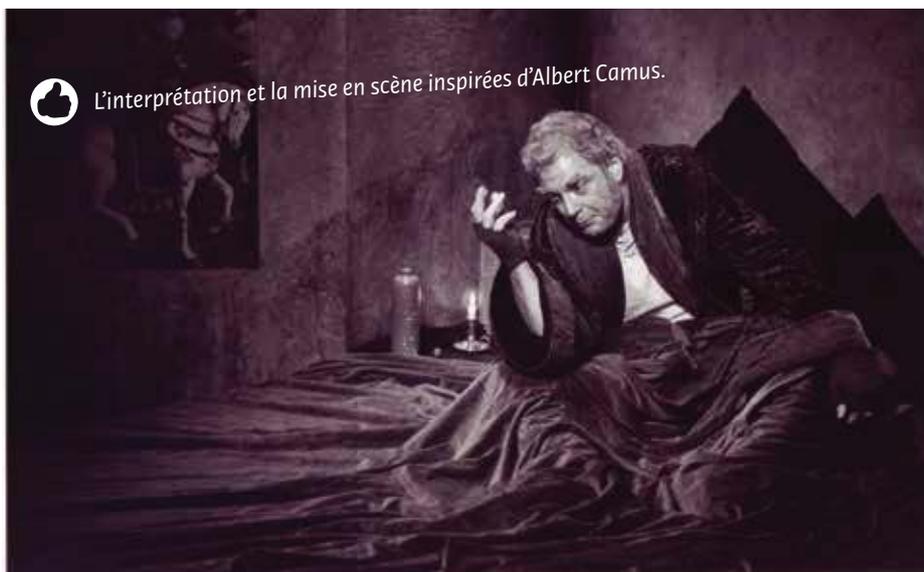
Marie Genilleau, chargée de production

06 64 19 12 66 | admin@bazarauterminus.com | bazarauterminus.com





L'interprétation et la mise en scène inspirées d'Albert Camus.



© Alain Vergnes

« Trop de gens grimpent maintenant sur la croix pour qu'on les voit de plus loin ! »
Un ancien avocat se livre à une confession calculée : celle d'un homme brillant et reconnu qui se découvre être l'assemblage des défauts de l'humanité.
Fait-il son procès ou celui de son temps ? Le miroir dans lequel il se regarde, il finit par nous le tendre. Faut-il en rire où en pleurer ?



Tout public dès 15 ans



DURÉE : 1h10

PRIX DE VENTE : 600 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES : 0,50 €/km depuis Saint-Seine (58)

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- 2 repas
- 1 nuit en chambre double (selon les horaires)
- droits d'auteur : SACD

ESPACE SCÉNIQUE : 3 m d'ouverture x 3 m de profondeur (dimensions minimales)



CONTACT

Jean-Marc Galera, directeur artistique
06 14 42 40 26 | theatre.accalmie@gmail.com
theatre-accalmie.wixsite.com/theatre-accalmie

OUI Compagnie Superlune

Théâtre

Un maire célèbre le mariage de deux femmes après plus de 40 ans de vie commune. À travers son discours, on assiste à la chronique d'une société en mutation, de la France des Trente Glorieuses à celle du mariage pour toutes. Inspirée par l'histoire familiale de Joséphine Chaffin, cette enquête intime et intergénérationnelle inscrit la petite histoire dans la grande.

Tout public dès 13 ans



DURÉE : 50 min

PRIX DE VENTE : 750 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES :

0,631€/km depuis Lyon

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

• 2 repas dont 1 végétarien
(ou défraiements selon le barème SYNDEAC)

• 1 nuit en chambre double
(ou défraiements selon barème SYNDEAC)

ESPACE SCÉNIQUE :

3 m d'ouverture, 3 m de profondeur



© Julie Cherki

CONTACT

Aurore Santoni, administratrice

06 33 29 37 13 | production@compagniesuperlune.com | compagniesuperlune.com



MOISSONS Compagnie LLE

TADAM

Danse



© Pierre Acobas



Le fabuleux spectacle dansé à domicile.

Armelle et Dery sont danseuses. Elles vont à la rencontre des habitants des villages et leur offrent sur leur pas de porte ou dans un coin de jardin une danse silencieuse, improvisée et personnalisée. Quelques jours auparavant, un petit mot aura été glissé dans les boîtes aux lettres pour prévenir de leur passage tout en préservant le mystère.



Tout public



DURÉE : 3 min (9h30 - 12h et 15h - 17h30 ; 15 à 20 danses/jour)

PRIX DE VENTE : 700 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES : 0,40€/km depuis Buxy

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- 2 repas chauds le midi
- 1 repas du soir et 2 chambres simples chez l'habitant ou en gîte si les danses se font sur plusieurs jours

Déplacements en mode doux (marche à pied, vélo, cheval !) si possible

ESPACE SCÉNIQUE : pas de porte + lieu de détente et d'étirements



CONTACT

Armelle Devignon, directrice artistique et danseuse
06 52 51 84 05 | compagnielle@gmail.com | compagnielle.fr

EN AVANT LA MUSIQUE ! Les Dames de Lune

Musique



 Costumées, élégantes, elles vous enchanteront.

Tantôt timides ou délurées, ces deux musiciennes échappées du conservatoire traversent les paysages, les villes ou les prés de leurs grandes enjambées. Elles viennent jouer leur musique originale inspirée du jazz et des musiques traditionnelles. Elles chantent, dansent, parlent leur langue imaginaire.

Marie Braun, flûte alto, saxophone baryton, danse, voix et composition ; Julie Garnier, flûte soprano, saxophone soprano, chant et composition

Tout public 

DURÉE : 60 min

PRIX DE VENTE : 900 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES : 0,60 €/km depuis Mâcon

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- 2 repas dont 1 végétarien
- 2 chambres simples (selon les horaires et le lieu)
- droits d'auteur : SACEM

ESPACE SCÉNIQUE : 2 m d'ouverture x 3 m de profondeur

CONTACT

Marie Braun, musicienne

06 23 26 43 60 | dames.de.lune@gmail.com | dames-de-lune.jimdofree.com



À QUOI TU JOUES ? Mille et un chemins

TADAM

Musique

© PDS_MFrance21_Meng_Phu



Par leur humour, ces trois filles nous touchent en plein cœur.



« Essaie donc de me dire qui je suis, y'a que moi qui sais, y'a que moi qui sais ! ».

Le spectacle s'ouvre sur ces paroles, invitant chaque jeune spectateur à s'interroger sur son caractère, ses goûts, son apparence, son identité. S'inspirant librement de plusieurs albums jeunesse, *À quoi tu joues ?* a été créé comme un jeu d'enfant, effronté et espiègle. C'est une récréation, une partie de rires et de bagarres entre copines, pour questionner l'air de rien des thèmes forts.

Jeune public dès 6 ans

DURÉE : 50 min

PRIX DE VENTE : 850 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES :

0,60 €/km depuis Mâcon

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- 3 repas végétariens
- 3 chambres simples ou 150 € pour les 3 artistes

• droits d'auteur : SACEM

ESPACE SCÉNIQUE :

4 m d'ouverture x 3 m de profondeur ; artistes autonomes au niveau du son et de la lumière ; pénombre souhaitée.



CONTACT

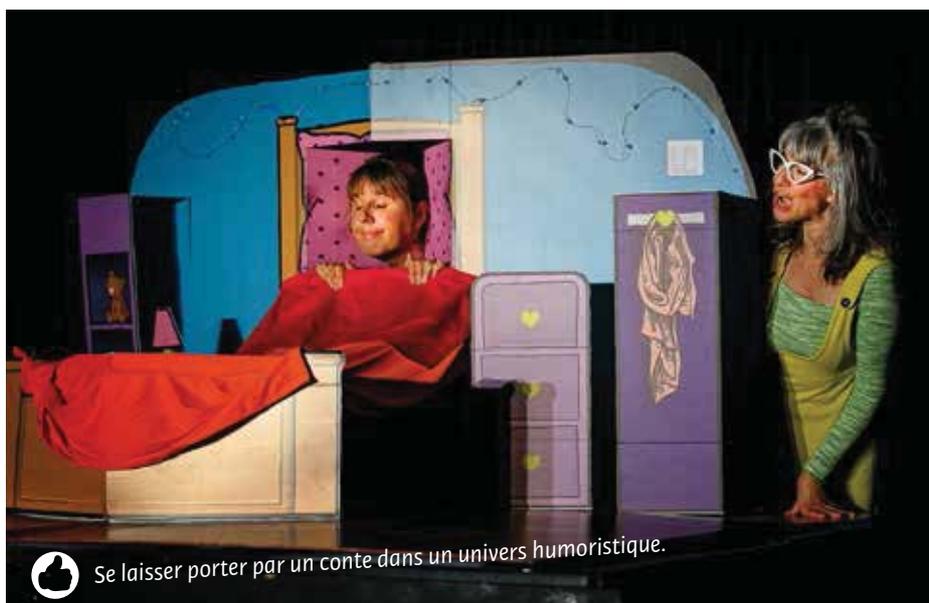
Karine Zarka, contact artistique

06 17 54 35 60 | collectif36@gmail.com | collectif36.com

HISTOIRES PRESSÉES

La Dieselle Compagnie

Musique



Se laisser porter par un conte dans un univers humoristique.

© Jean-Paul Maître

Avec humour et ironie, Clémentine, jeune fille de 11 ans, raconte ses relations avec son petit frère agaçant et sa mère dépassée, s'interroge sur la mort, doit trouver une solution à ses problèmes amoureux et tente de s'émanciper de ses parents. Clémentine est souvent pressée. Pressée de rire, de tricher, de râler. Pressée de grandir.

Jeune public dès 6 ans



DURÉE : 45 min

PRIX DE VENTE : 999 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES : 0,45 €/km depuis Bourg-en-Bresse + péage

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- 3 repas végétariens
- 1 chambre twin + 1 chambre simple
- droits d'auteur : SACD

ESPACE SCÉNIQUE : 6 m d'ouverture x 4 m de profondeur

CONTACT

Victoria Miguel, chargée de production

07 83 47 54 08 | production@diesellecompagnie.fr | diesellecompagnie.fr



LE VIOLON ET L'OISEAU

Ensemble artifices

Musique



© Joëlle Rochette

 La rencontre des chants d'oiseaux sous une forme intimiste.

Le Violon et l'Oiseau conte le parcours initiatique d'un oiseau domestique ne connaissant que le langage savant et qui, par une nuit d'orage, est propulsé dehors... Inspiré du kamishibai ou « petit théâtre de papier », ce spectacle est une ode en faveur du respect de la nature et de sa diversité.

Armelle Bossière, conteuse ; Matthieu Bertaud, musicien ; Spectacle adapté du livre-CD « Le Violon et l'Oiseau » édité en partenariat avec la Philharmonie de Paris et la LPO



Jeune public dès 5 ans

**DURÉE** : 30 min + 20 min d'échanges**PRIX DE VENTE** : 1 000 € TTC

850 €/représentation à partir de 2 représentations dans la journée

FRAIS KILOMÉTRIQUES : inclus**FRAIS SUPPLÉMENTAIRES** :

- 2 repas au tarif de base Syndéac (19,10 €/repas)
- 72,20 €/personne pour l'hébergement (tarif de base Syndéac)
- droits d'auteur : SACD

**CONTACT**

Stéphanie Abburra, administratrice et chargée de développement
07 88 51 54 55 | abburra.stephanie@gmail.com | ensembleartifices.fr

L'ENFANT DERRIÈRE LA FENÊTRE

Les Malice'yeuses

Musique



La rencontre entre
une histoire
et un instrument.

© Collectif Les Malice'yeuses

Cette lecture musicale de l'album *L'Enfant derrière la fenêtre* raconte l'histoire de Tom, singulier dans sa manière d'être aux autres, au monde, et qui se réfugie dans sa cabane. Il laisse une fenêtre, juste une, qu'il ouvre de temps en temps...

Anne-Gaëlle Féjoz, auteur et conteuse ; Valérie Page, musicienne ; *L'enfant derrière la fenêtre* d'Anne-Gaëlle Féjoz et Dani Torrent, Alice jeunesse, 2015

Jeune public dès 6 ans

DURÉE : 20 min + 10 min d'échanges

PRIX DE VENTE : 650 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES : 250 € pour tout le département de Saône-et-Loire (forfait à réajuster en fonction du coût du carburant au moment des représentations)

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- 2 repas végétariens
- droits d'auteur : SACEM

ESPACE SCÉNIQUE : 4 m d'ouverture x 3 m de profondeur

CONTACT

Valérie Page, directrice artistique

06 03 36 13 93 | lesmaliceyeuses@gmail.com | lesmaliceyeuses@gmail.com



ON BOIRA TOUTE L'EAU DU CIEL La Méandre Compagnie

TADAM!

Dispositif artistique



© Pierre Acobas

Dans un imaginaire à la fois forestier et abyssal, nous suivons dans une caravane l'histoire d'un peuple des arbres disparu, submergé par l'eau de pluies diluviennes. Que reste-t-il de ce peuple ? Quels sont les souvenirs qui persistent ? Seules deux sœurs rescapées veillent sur les disparus. Elles sont là, en chair et en os, et continuent à leur donner de belles lumières...



Jeune public dès 6 ans

DURÉE : 20 min (représentation toutes les 20 min)

PRIX DE VENTE : 1 000 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES : 0,661 €/km + péages

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- 2 repas
- 3 chambres simples
- droits d'auteur : SACEM

ESPACE SCÉNIQUE : 7 m d'ouverture, 6 m de profondeur, 2,5 m de hauteur ; prévoir passage de 2,50 m de large minimum pour véhicule tractant ; si possible, 2 arrivées 16A/220V pour séparer la climatisation (≈ 2500 W) du système son et lumière ; deux rallonges.



CONTACT

Margaux Darlevelle, chargée de diffusion

07 67 91 28 11 | amour.lameandre@gmail.com | lameandre.org

FLIC, FLAC N'FLOK Entre chien et loup

Dispositif artistique



© Compagnie Entre chiens et loup

Flic, Flac n'Flok est un petit répertoire d'images animées, fabriquées et manipulées à même les notes d'accordéon. Les tout-petits y rencontreront : des petits poissons qui savent bien nager, des mains qui dansent, des gouttes de pluie qui mouillent... et surtout l'amitié de tous les enfants du monde.

Pauline Coutellier, accordéon, flûte et voix ; Émilie Dubois, animation des images, voix ; Laurent Serre, mise en scène ; Conçu et réalisé par Pauline Coutellier et Camille Perreau, Compagnie Entre chien et loup (conventionnée par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté)

Jeune public de 6 mois à 5 ans

DURÉE : 25 min

PRIX DE VENTE : 650 € TTC

FRAIS KILOMÉTRIQUES : 0,5 €/km depuis Saint-Vincent-des-Prés (71)

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES :

- 2 repas
- droits d'auteur : SACD

ESPACE SCÉNIQUE : 3,5 m d'ouverture x 3,5 m de profondeur

CONTACT

Pauline Coutellier, chargée de production/diffusion

07 82 15 85 45 | pauline@cie-entrenchienetloup.net | cie-entrenchienetloup.net





BIBLIOTHEQUE
DE SAONE-ET-LOIRE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

BIBLIOTHÈQUE DE SAÔNE-ET-LOIRE

Direction de la lecture publique et de l'action culturelle

81, chemin des Prés - 71850 Charnay-Lès-Mâcon

03 85 20 55 71 - drlp@saoneetloire71.fr



bibliothèques71.fr

